



Régularisation pour un Haïtien vivant en France

Par **melie06**, le **24/03/2011** à **19:11**

Bonjour,

voilà je me permets de solliciter votre attention et votre aide car j'avoue que là je ne sais plus quoi faire, ni où chercher.

je suis française, et depuis plus de 9mois maintenant je suis en couple avec un Haïtien. Sa situation est critique, car la préfecture n'a pas voulu renouveler son titre de séjour.

je précise un peu les choses, il vit en France depuis 11ans, ses parents ainsi que ces 7 frères et soeurs vivent également en France et sont naturalisés français.

Suite aux évènements survenus en Haïti, il me semblait que les expulsions vers ce pays avaient été suspendues, mais cependant ils ont refusé de régulariser sa situation.

j'aimerais connaître les solutions que nous pourrions mettre en oeuvre afin de débloquent cette situation, en sachant tout de même que nous n'envisageons ni le mariage, ni de faire un enfant simplement pour régulariser sa situation. Est ce qu'une simple vie commune ou même une déclaration de concubinage pourrait suffire?

Nous sommes bloqués pour le moment et ne pouvons plus avancer car sa situation le paralyse, l'empêche de travailler et nous souhaiterions vraiment pouvoir nous construire un avenir ensemble.

Et au delà de notre couple existerait il une solution qu'il pourrait mettre en oeuvre seul?

je remercie d'avance toutes les personnes qui répondront à mon message
melie06

Par **maniongui**, le **26/03/2011** à **15:45**

Bonjour

Quel age a t-il?

Cela fait-il plus de 10ans qu'il est en France?

Par **melie06**, le **29/03/2011** à **03:22**

il a 28ans, et cela fait 10ans qu'il est en france

Par **maniongui**, le **29/03/2011** à **08:12**

S'il a les preuves de ses 10ans de présence en France, il peut monter un dossier pour une demande exceptionnelle de titre de sejour.

Article L.313-14 ceseda.